

AVIS D'APPEL D'OFFRES



LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/CNSS/2023:

1. La CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE envisage de financer le coût des travaux de construction d'un Immeuble de Rapport R+2 à Niamey Quartier Deuxième Arrondissement.
2. La participation à la concurrence est ouverte aux *Entreprises de BTP de Troisième (3^{ème}) Catégorie (minimum)*.
3. Les travaux objet du présent appel d'offres sont en lot Unique tous corps d'état.
4. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Dossiers d'Appel d'Offres dans les locaux de la CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'Immeuble CNSS.
5. Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré par les candidats au siège de la CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'Immeuble CNSS, sur présentation de reçu de paiement de DEUX CENT MILLE FRANCS (200 000 F) au plus tard le 11 Aout 2023 à 15 heures. Ce montant correspond au prix de vente non remboursable du dossier.
6. En cas de groupement, chaque membre doit se procurer un exemplaire du dossier d'appel d'offres. L'acte de groupement doit obligatoirement être établi par devant notaire.
7. Toutes les offres doivent être déposées à la CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE Direction du Budget et des Investissements, au plus tard le **Mercredi 23 Aout 2023** à 9 heures 30 et être accompagnées sous peine d'être rejetées des pièces suivantes :
 - 7.1. La lettre de soumission,
 - 7.2. d'une caution de soumission d'au moins 2% du montant de l'Offre:
 - 7.3. une ligne de Crédit, de Soixante Quinze Million de Francs (75 000 000 F)
 - 7.4. L'agrément national,
 - 7.5. l'Attestation de Régularité Fiscale (ARF) en cours de validité ;
 - 7.6. l'attestation de l'ANPE et de la Caisse National de la Sécurité Sociale, certifiant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations ;
 - 7.7. une attestation d'inscription au registre du commerce,
 - 7.8. une attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois mois,
 - 7.9. une attestation de l'ARCOP, attestant que le soumissionnaire ne fait l'objet d'aucune suspension ou d'exclusion de la commande publique,

7.10 une attestation de la Chambre de Commerce attestant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations.

7.11 une clef contenant l'Offre financière numérique (Bordereau des prix et devis estimatif)

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture **le Mercredi 23 Aout 2023**, à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE A NIAMEY

Niamey, le 13 JUIL 2023

